Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/La-filiere-bois-energie-revient-en

1er mars 2006

La filière bois-énergie revient en force

Dans un contexte énergétique tendu, le bois redevient à la mode et la filière se développe sur le plan technique. L'enjeu consiste désormais à mobiliser la ressource pour assurer un approvisionnement durable et suffisant pour répondre à la demande.

La filière bois-énergie regroupe toutes les utilisations du bois pour produire de la chaleur, de l'électricité ou les deux simultanément en cas de cogénération. Aux côtés du biogaz et des biocarburants, la filière bois-énergie appartient aux énergies renouvelables basées sur l'utilisation de la biomasse. Elle fait appel aux gisements de bois issu de l'entretien des forêts, des rebus de l'industrie forestière et dans une moindre mesure du bois issu des déchets (déchets du bâtiment).

50% de la production d'énergies renouvelables

En France, l'énergie produite à partie de bois représentait, en 2004, 9,4 Mtep soit 50% de la production d'énergies renouvelables (électriques et thermiques confondues) et 4% des besoins énergétiques français. La France doit sa place de premier producteur européen de bois-énergie essentiellement au chauffage domestique qui en consomme 79,5% (soit environ 7,4 Mtep). En effet dans l'habitat individuel, plus de 5 millions de ménages sont équipés d'un chauffage au bois (45 % d'inserts et de foyers fermés, 27 % de foyers ouverts, 13 % de poêles, 9 % de cuisinières et 6 % de chaudières individuelles).

La consommation de bois dans le secteur industriel est de l'ordre de 1,6 Mtep/an (soit 18,2% du total). Elle est essentiellement le fait de l'industrie du bois, du papier-carton et des panneaux qui valorisent leurs propres sous-produits (écorces, sciures, chute) pour couvrir leur besoin en chaleur et en électricité. Elle est en légère croissance, en particulier grâce aux industries de première et seconde transformation du bois. Le parc de chaufferies industrielles à bois est estimé à 1000 unités pour une puissance de 2,5 GW.

Si l'usage professionnel de bois-énergie en agriculture reste stable (0,5%) pour le chauffage des serres principalement, la valorisation dans les secteurs collectif et tertiaire tend à se développer mais ne représente actuellement que 1,8% de la consommation totale de bois-énergie. Depuis 2000, le parc de chaufferies collectives à bois est en progression constante de plus de 13% par an en moyenne. Fin 2004, il comprenait 641 installations soit 430 MW de puissance thermique installée

dans les hôpitaux, les écoles et les logements. À Nangis en Seine-et-Marne, par exemple, ce sont les locaux d'un centre spécialisé dans le tri des emballages qui bénéficieront de cette technique tandis qu'à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis, une chaufferie au bois assurera la moitié des besoins énergétiques d'un ensemble de sept bâtiments comptant 836 logements.

Un potentiel important

Malgré cette utilisation relativement importante mais discrète, la filière bois-énergie n'est pas optimisée et la France possède encore un potentiel important de bois. Une grande part des résidus de bois n'est pas encore valorisée et les installations déjà existantes n'ont pas un rendement optimal comparé aux technologies disponibles aujourd'hui. C'est pourquoi l'ADEME a souhaité encourager l'utilisation plus importante et plus efficace du bois comme ressource énergétique. En 1994, un premier plan appelé Bois-énergie et développement local, géré par l'ADEME et associant 13 régions françaises a été lancé pour soutenir cette filière. Doté de moyens financiers accrus, un second programme Bois-énergie est entré en application au cours de l'année 2000 afin d'accélérer le renouvellement vers les appareils de chauffage au bois à haut rendement et d'augmenter la taille du parc installé. Un grand volet est dédié au développement du bois-énergie dans les secteurs industriels, collectifs et tertiaires avec comme objectif l'installation de 1000 chaufferies et la production de 0,3 Mtep supplémentaires. Avec l'appui des crédits d'impôts, de nombreux projets ont pu voir le jour. Ainsi, à Besançon, une chaudière au bois répondant à 65 % des besoins de chaleur d'une cité de 350 logements et représentant un investissement de 350 000 e environ a été subventionnée à hauteur de 20 % par l'ADEME Franche-Comté et de 20 % par le conseil général du Doubs.

Les objectifs de ce plan sont d'ores et déjà atteints en ce qui concerne la quantité de chaufferies installées (1 090). En revanche en termes d'énergie produite, l'objectif n'a été atteint qu'à 73 % (soit 0,22 Mtep) cinq ans après le lancement du plan.

Au vu de ce développement et pour pérenniser la filière bois-énergie, il faut désormais assurer un approvisionnement durable de la filière, ce qui nécessite une mobilisation de tous les gisements.

Le gisement bois-déchet n'est pas pour l'instant mobilisable en raison du flou réglementaire relatif à la qualité du bois. En effet, le niveau de contamination du bois en substances polluantes comme les métaux ou les solvants est un frein pour l'exploitation de ce gisement. C'est le gisement forestier qui possède la plus grande marge de man'uvre. Une étude réalisée par l'IFN et SOLAGRO a permis d'estimer ce gisement de 7 à 12 Mtep par an selon l'intensité de l'exploitation forestière. Mais les professionnels du secteur du bois craignent une concurrence entre la filière bois-énergie et les industries du bois classique comme les papeteries qui s'approvisionnent déjà dans nos forêts. L'équilibre qui doit être trouvé pour faire coexister les deux filières constitue l'un des principaux enjeux que devra relever la filière bois-énergie dans les années à venir.

Limiter les émissions de CO2 et créer deux fois plus d'emplois que dans les énergies fossiles

Sur le plan environnemental, le bois-énergie contribue à limiter les émissions de CO2. Sa combustion ne fait que restituer dans l'atmosphère une masse de CO2 qui s'y trouvait déjà avant d'être absorbée par l'arbre lors de sa croissance. D'autre part une meilleure mobilisation de la ressource permettrait d'améliorer l'entretien des forêts,

activité essentielle pour préserver l'équilibre des écosystèmes forestiers.

Sur le plan économique, la filière bois-énergie permet d'éviter l'importation de plus de 9 millions de tonnes de pétrole chaque année et permettrait de développer localement des activités connexes (broyage, conditionnement par exemple). D'autre part, la stabilité du prix du bois est un avantage

majeur comparé au prix du pétrole qui a tendance à augmenter...

Enfin sur le plan social, la filière bois-énergie pèse aujourd'hui l'équivalent de 20 000 emplois en France et permettrait le développement d'autres emplois surtout en zones rurales. Les premiers résultats du programme bois-énergie et développement local 1994-1998 dans les secteurs collectifs et tertiaires ont montré que cinq emplois

permanents étaient créés sur le territoire pour 1000 tep de bois valorisées, soit deux à trois emplois supplémentaires par rapport aux filières d'énergies fossiles.

Cependant, il ne faut pas oublier que cette filière n'est réellement renouvelable que si la forêt est renouvelée et gérée de manière raisonnée et durable ce qui sous-entend une approche locale pour adapter au mieux l'approvisionnement aux besoins.

A lire absolument : Poêles, inserts et autres chauffages au bois - Les nouveaux matériels, performants et économes

Toujours aussi chaleureux et convivial, le feu de bois est devenu aujourd'hui un moyen de chauffage à part entière. Il peut à lui seul chauffer toute une maison, ou fournir au moins la chaleur nécessaire aux pièces de séjour, en conciliant économie, écologie et agrément.

Certains matériels modernes, encore trop peu connus, sont en effet devenus très performants, sans que l'esthétique en pâtisse, bien au contraire. Entre les poêles à post-combustion offrant une large vision du feu, les inserts et foyers fermés à haut rendement, ou encore les poêles semi-automatiques à granulés, on n'a que l'embarras du choix.

Le lecteur découvre notamment que le poêle - classique, revêtu de carreaux de faïence ou aux formes résolument modernes - mérite une véritable réhabilitation, tant les matériels d'aujourd'hui ont gagné en efficacité, en beauté et en facilité d'emploi. Au point que, de plus en plus, ils sont préférés aux inserts et foyers fermés.

Quant à ceux qui souhaitent opter pour le chauffage central, ils découvrent que les chaudières à bois modernes peuvent égaler en rendement et en automatisme celles au fioul ou à gaz, pour un coût de fonctionnement souvent moindre.

Et quel que soit le type de matériel choisi, on a toujours la satisfaction d'utiliser un combustible renouvelable et ne contribuant pas au réchauffement de la planète.

Rempli de conseils pratiques et d'adresses utiles, ce livre écrit par Claude Aubert, en collaboration avec l'Ageden (*), est l'outil indispensable pour quiconque souhaite redécouvrir l'agrément du chauffage au bois et en oublier les inconvénients.

(*) Association Grenobloise Etude Développement Energies Nouvelles

96 pages - format 15 x 21 cm

Nombreuses illustrations en couleur

Prix : 15,50 euros (port compris)

A commander à :

Réseau "Sortir du nucléaire"

9, rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04

Chèque à l’ordre de "Sortir du nucléaire"
F. LABY (Actu-environnement)

Site : https://www.actu-environnement.com